

M. François CALVET attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le nouveau mode de calcul des aides de la PAC 2015 pour les acteurs de l'agro-pastoralisme.

En effet, le ministère de l'agriculture met en place un nouveau mode de calcul d'attribution des aides de la PAC qui inquiète fortement les éleveurs pastoraux méditerranéens qui considèrent ce nouveau dispositif comme complexe et financièrement pénalisant pour le maintien de leur activité.

Ces éleveurs qui valorisent des territoires rudes, qui participent au maintien de la vie rurale et à la sauvegarde de notre patrimoine, culturel comme naturel, sont des acteurs indispensables pour nos territoires.

Une réduction des aides émanant de ce nouveau mode de calcul pourrait fragiliser et menacer un grand nombre de professionnels du pastoralisme, dans le département des Pyrénées-Orientales notamment.

C'est la raison pour laquelle il lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en place afin de rassurer les éleveurs et professionnels des filières de l'élevage ovin et caprin sur ce nouveau mode de calcul, préoccupant pour leur avenir.